

# Les enjeux de la formation préparatoire, déroulement et conditions de passage des examens.

## Pourquoi mieux apprendre à conduire :

La conduite est un plaisir mais comporte de nombreuses responsabilités envers soi-même mais aussi envers les autres. C'est un outil indispensable de notre société actuelle, rouler en sécurité est donc une nécessité. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

Le renforcement de l'éducation et de la formation peut permettre à poursuivre l'effort engagé en matière de sécurité routière. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et la mise en place d'un nouveau programme de formation peut aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible tant pour eux que pour les autres. Le savoir-être, le savoir, le savoir-faire et le savoir-devenir sont les étapes à appréhender afin d'acquérir un niveau de compétence qui permettra une conduite en adéquation avec les valeurs de la société.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante au cours de laquelle votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière saura vous accompagner.

## Déroulement de la formation :

### Formation théorique :

La formation de code est assurée par multi-supports : outils en ligne, test à l'agence et cours en présentiel. Elle est axée sur les 9 thèmes suivants :

**C le conducteur** : espaces de sécurité, vision et risques sur la conduite

**U les autres usagers de la route** : vigilance et attitude à l'égard des autres usagers

**D réglementation générale et divers** : documents administratifs, infractions et sanctions, règles et comportement à adopter sur les lieux d'un accident

**M éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité** : organes, commandes et dysfonctionnement

**S équipements de sécurité du véhicule** : rôles et utilités

**P précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule**

**L dispositions légales en matière de circulation routière** : signalisation règles de circulation, vitesse, positionnement sur la chaussée, arrêt et stationnement et croisement  
dépassements

**R la route** : visibilité, adhérence, tunnel, passage à niveaux, voie rapide et autoroute

**E règle d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement :**

Dès que l'élève réalise moins régulièrement de 5 fautes aux tests il pourra être présenté à l'Examen Théorique Général, l'inscription se fait auprès d'un opérateur agréé à la date choisie par l'élève, les résultats sont généralement envoyés dans la journée par mail. Pour être reçu il ne faut pas dépasser 5 fautes.

### Formation pratique :

Elle est axée sur les compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il faudra prendre conscience que ce qui est enseigné en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de l'apprentissage.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leurs cours de manière à valider les 4 compétences globales :

**Compétence 1 : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

**Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

**Compétence 3 : circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

**Compétence 4 : pratiquer une conduite autonome sûre et économique**

Lorsque l'élève a terminé sa formation (validation des compétences et/ou fin de la conduite accompagnée ou supervisée) il pourra être présenté à l'épreuve pratique.

### **Examen pratique :**

Le parcours comporte des passages en et hors agglomération. Votre examinateur va vérifier votre capacité à déceler les changements de contexte sur la route et à vous y adapter.

Dans tous les cas il faudra conduire de façon effective et à allure soutenue sur route et sur autoroute. Votre examinateur va vous donner des instructions directionnelles simples. Cependant, avec le stress, il est possible que vous ne compreniez pas ou que vous n'ayez pas entendu ce qu'il vous a dit, dans ce cas n'hésitez surtout pas à le faire répéter plutôt que de commettre une erreur.

Votre mission est de lui faire partager votre assurance et votre autonomie au volant. Si vous y parvenez, il n'y a pas de raison pour que l'épreuve ne se passe pas bien. Il faudra également lui montrer que vous avez conscience des risques grâce à votre conduite en toute sécurité.

Votre conduite va être ponctuée par plusieurs «sous épreuves» :

**1 Test de vue:** L'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.

**2 Vérifications intérieures et extérieures :** Lors de votre passage à l'examen pratique du permis de conduire, l'inspecteur va vous demander de procéder à 2 vérifications, qui comptent pour 3 points :

- 1 vérification intérieure : 1 point
- 1 vérification extérieure : 1 point
- 1 question de sécurité routière : 1 point

**1 freinage de précision:** La réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.

**Une Manœuvre en marche arrière:** La réalisation d'une des 6 manœuvres en marche arrière choisie par l'expert qui détermine le moment (marche arrière en ligne droite; marche arrière en arrondi ou en angle ; rangement en créneau ; rangement en épi; rangement en bataille; demi- tour)

On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre et sur votre technicité. **Un bon conseil:** Gardez votre calme, vous ne jouez pas votre vie et en plus ça ne dure que 32 minutes !

**Barème et notation:** Cet examen est noté sur 31 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.

Il y a 5 niveaux d'appréciation :

E: faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.

0: le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.

1: 1 point obtenu. La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.

2: 2 points obtenus. La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.

3: 3 points obtenus. La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

Quelque soit l'erreur que vous avez commise, si l'inspecteur intervient physiquement sur les pédales ou le volant, cela sera forcément considéré comme une faute éliminatoire.

A noter: une intervention verbale de l'examineur n'est pas forcément synonyme d'élimination.

Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite et cela est une bonne chose. Vous restez un jeune conducteur avec des qualités et des défauts qui sont pardonnables. Servez-vous alors de ses conseils pour mieux faire!

### Après l'examen :

#### **Les résultats:**

Ils seront consultables 48h jours ouvrés après l'examen sur le site de la sécurité routière grâce à votre numéro NEPH. L'auto-école les reçoit par mail dans le même délai.

**En cas de réussite**, vous pourrez télécharger un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire. Vous devrez en faire la demande sur le site de l'ANTS avec votre compte créé à l'inscription par l'auto-école.

**Si vous avez échoué**, vous recevrez un bilan précis de votre prestation.